PLAN DE MESURES D'URGENCE

Le plan d'urgence décrit la procédure à suivre en cas d'incident ou accident. Conservez une copie avec vous à l'épreuve des intempéries et remettez-en une copie avec votre plan de sortie. Vous trouverez en annexe, la description de chacune des étapes qui vous aidera à la réalisation de votre plan.

AIDE-MÉMOIRE (À faire avant le départ)

Les informations suivantes devraient être validées bien avant le départ et parfois même, avant de choisir le parcours/l'activité que vous effectuerez. Certaines informations peuvent influencer votre choix, il est donc important de prendre le temps d'écrire et de partager ces informations avec tous les participants.

- Inspection et entretien de l'équipement de plein air, de sécurité et premiers soins;
- Conditions préalables à la pratique de l'activité, évaluation des participants
  niveau d'effort physique requis, niveau de connaissances techniques, limitations des participants, etc.);
- Relire et valider votre plan de gestion des risques
  (risques inhérents à l'activité, au milieu naturel, lieux de pratique, transport et comportement de ses coéquipiers)
- Compléter, valider et remettre à une personne l'ange-gardien responsable des mesures d'urgence de la sortie votre plan de mesures d'urgence avec cartes du parcours et cartes routières.

PMU - 1 : IDENTIFICATION DU PARCOURS ET DES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DU PLAN

Nom de la sortie visée par ce plan de mesure d'urgence : **PAGAIE-PARCOURS DU CHENAL KIPAWA**	Activités de plein air pratiquées : **CANOT-CAMPING**	Classification du parcours : **MODÉRÉ**
Identification du ou des responsables de la sortie et de l'application du plan de mesures d'urgence : (Cette personne prend part à la sortie)	Prénom et nom : Cell. :: Téléphone satellite :	
Identification de la personne ayant le plan de sortie et le plan de mesures d'urgence en sa possession et qui pourra amorcer les mesures d'urgence en cas de besoin (ange-gardien) : (Cette personne se trouve dans un endroit sur appel en tout temps)	Prénom et nom : Cell. : Tél. : Courriel :	

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.

PMU - 2 : MESURES D'URGENCE

CATÉGORIES DE SITUATION :	SITUATION D'URGENCE :	INTERVENTION À FAIRE :	DIRECTIVES AUX PARTICIPANTS :
1 Protocole d'appel d'urgence	Procédure pour obtenir de l'aide à l'intérieur du groupe et pour signifier une urgence à l'ange-gardien	**Moyens de communication disponibles :** Sifflet Radio VHF Cellulaire Téléphone satellite **Procédure :** ◁ Siffler trois coups pour communiquer une situation d'urgence à l'intérieur du groupe; ◁ Communiquer avec l'ange-gardien	◁ Se regrouper et bien suivre les instructions
	Procédure pour obtenir de l'aide extérieure sur le terrain	**Moyens de communication disponibles :** Cellulaire Téléphone satellite **Procédure :** ◁ Appeler à une maison, un chalet ou une pourvoirie possédant un téléphone à proximité du lieu d'incident ou d'accident identifiée dans la section PMU-4.	
	Procédures pour un appel d'urgence aux Services médicaux d'urgence (SMU)	**Recueillir toutes les informations nécessaires avant de passer l'appel:** ◁ Les coordonnées GPS de l'endroit où le groupe se trouve; ◁ Nom, adresse, numéro de téléphone, âge de la victime (se référer à sa fiche médicale); ◁ Un rapport écrit de la condition initiale et actuelle de la victime; ◁ Une description de l'accident, la date et l'heure auxquelles il est survenu; ◁ Une description des blessures et des premiers soins donnés; ◁ Une liste des équipements de premiers soins déjà en possession; ◁ Le type d'aide ou de soutien médical requis par les secours d'urgence; ◁ Les équipements de premiers soins requis par les secours d'urgence.	

		Appeler les Services médicaux d'urgence (SMU) ◁ Composer le 9-1-1; ◁ Identification de l'interlocuteur; ◁ Transmettre l'information la plus précise possible sur le lieu de l'incident.	
	Moyen de communication inopérant ◁ **Procédure pour obtenir de l'aide sur le terrain ou se rendre au téléphone le plus proche**	◁ Former un groupe d'au moins deux ou trois personnes possédant une expérience suffisante pour être en mesure de procéder de façon sécuritaire; ◁ Rassembler les équipements requis pour le groupe qui part chercher de l'aide (par exemple, boussole, cartes, directions, numéros de téléphone d'urgence, eau, nourriture); ◁ Déterminer, à l'aide d'une carte, la meilleure route à prendre; ◁ Déterminer ce que le groupe restant devrait faire si les secours tardent à venir; ◁ S'il y a une situation urgente, évacuer le groupe vers une sortie d'urgence.	◁ Rester calme ; ◁ Rester groupé et bien suivre la procédure.
	Diriger les secours médicaux (SMU ou ange-gardien selon la gravité de la situation)	◁ Indiquer les procédures d'auto évacuation entamées, transmettre le plan d'évacuation et les alternatives possibles; Se référer aux points d'évacuation identifiés à la section PMU-4; ◁ Donner un point de rendez-vous et une coordonnée GPS et y être à leur arrivée des secours.	
2 Recherche et sauvetage	**Disparition d'une personne sur l'eau** **Disparition d'une personne en forêt** **Une personne disparue constitue toujours une urgence**	◁ Dès qu'une personne est constatée portée disparue, se localiser avec un GPS et amorcer une recherche : crier son nom et utiliser le sifflet, 3 coups à chaque 30 secondes, et utiliser une fusée dans le secteur où le groupe se trouve; ◁ Après 5 minutes sans réponse, établir avec le reste du groupe toutes les possibilités d'endroits où la personne disparue peut se trouver selon les informations des témoins (lieu et heure où elle a été vue pour la dernière fois, sa direction, son état, les circonstances de l'incident, les caractéristiques du terrain (plan d'eau, relief important, etc.) pour aider aux opérations de recherche; ◁ Appeler l'ange-gardien pour signaler l'avis de disparition et le tenir informé de la situation;	Participant disparu : ◁ Rester calme; ◁ S'arrêter dans une clairière (si possible) et demeurer au même endroit; ◁ Siffler trois longs coups toutes les trente secondes; ◁ Demeurer attentif à tous les signes d'appel; ◁ Se rendre visible du haut des airs; ◁ Se tenir au chaud.

		◁ Former des équipes de recherche auprès des participants et munir chaque équipe d'une radio VHF pour communiquer les actions et les indices recueillis; ◁ Commencer les recherches sur terre ou sur le plan d'eau en se déplaçant lentement et en patrouillant les zones à haute probabilité dans un rayon de 1 km puis agrandir le périmètre progressivement; ◁ Après 2 heures du constat de la disparition du participant, passer au protocole d'appel d'urgence; ◁ Une fois l'appel logé, poursuivre les recherches jusqu'à l'arrivée des secours ou jusqu'à la tombée de la nuit; ◁ Monter ensuite un campement et cesser les activités jusqu'au retour de la clarté; ◁ Si la personne est localisée avant l'arrivée des SMU, prévenir les autres membres du groupe de la fin des recherches et les SMU; ◁ S'il y a lieu, identifier les dangers auxquels les sauveteurs et la victime auront à faire face pour l'opération de sauvetage, de l'équipement et des aptitudes requis pour accéder en sécurité à la victime; ◁ Une fois la victime secourue, appliquer le protocole des premiers soins pour déterminer si elle a subi des blessures, administrer les soins d'urgence nécessaires et évacuer si requis; ◁ Si les SMU arrivent alors que la personne manque toujours à l'appel, leur porter assistance; ◁ Remplir le rapport d'incident et d'accident s'il y a lieu.	Autres participants : ◁ Rester calme; ◁ Nommer une personne responsable du reste du groupe; ◁ Rassurer le groupe.
3 Protocole des premiers soins	Participant blessé ou malade ◁ **Blessure musculo-squelettique - entorse à la cheville et au genou, luxation, foulure, fractures ouverte et fermée** ◁ **Blessure aux tissus mous - abrasion ou éraflure, lacération, objet amputé, perforations, objet empalé, brûlure, ampoules**	◁ Faire un examen des lieux : Assurer sa propre sécurité, s'assurer de la sécurité des lieux et des participants, porter les précautions universelles, évaluer les mécanismes de blessures et évaluer le nombre de victimes à traiter; ◁ Déplacer la victime hors d'un lieu dangereux si la sécurité des victimes et/ou des secouristes est menacée; ◁ Procéder à l'examen primaire de la victime; ◁ Donner les premiers soins d'urgence en fonction de la blessure ou du malaise;	◁ Nommer une personne responsable du reste du groupe; ◁ Nommer une personne pour aider dans les premiers soins.

	◁ **Lésions traumatiques - corps étranger dans l'oeil, lacération de l'oeil, blessures au nez, aux oreilles, aux dents, à la tête** **lésion à la colonne vertébrale, lésion thoracique, lésion à l'abdomen** ◁ **Problèmes dus à l'environnement hypothermie, épuisement de chaleur, coup de chaleur, foudre, noyade, morsures, allergie** ◁ **Urgences médicales - crise d'angine, arrêt cardiaque, crise d'épilepsie, diabète, hypoglycémie, réaction allergique, asthme, gastroentérite, abdomen aigu, appendicite**	◁ Appeler l'ange-gardien ou les SMU pour évacuer la victime si la situation l'exige; ◁ Procéder à l'examen secondaire : Examen physique, prise des signes vitaux et documentation des antécédents médicaux; Avoir un accès rapide au profil médical de chaque participant; ◁ Assurer le confort de la victime (chaleur, faim, soif, froid, besoin d'uriner, etc.); ◁ Rassurer le groupe (ton de voix calme et franc) et penser à son bien-être; ◁ Faire un suivi médical : Réévaluer la victime tous les 5 à 15 minutes au départ puis allonger le temps si sa condition est stable et sans danger ou si son état s'améliore; ◁ Remplir le rapport d'accident.	
4 **Protocole d'évacuation d'un blessé, d'un malade, du groupe**	**Critères d'évacuation immédiate d'une victime** ◁ Hémorragie sévère (saignement abondant) ◁ Risque ou signe d'infection systémique ◁ Os fracturé ◁ Dislocation ◁ Ligament ou tendon déchiré ◁ Morsure par un animal ◁ Hypothermie sévère ◁ Coup de chaleur, brûlure au 3e degré ou 10 % de la surface corporelle ◁ Blessure importante au visage, à la région génitale, à la tête avec signes et symptômes ◁ Commotion ◁ Blessure à la colonne vertébrale, au thorax ◁ Détresse cardiaque (n'a plus de pouls), respiratoire (ne respire plus) ou psychologique ◁ Choc anaphylactique ◁ Presque noyade, noyade ◁ Foudroiement		

	La victime peut se déplacer d'elle-même sans aggraver sa condition	◁ Surveiller les signes vitaux de la victime; ◁ Se diriger vers le point de sortie d'urgence le plus près; ◁ Réévaluer continuellement sa condition, si elle s'aggrave, l'auto évacuation doit s'arrêter au point d'attente raisonnable le plus proche.	◁ Partager l'équipement de la victime entre les participants.
	La victime peut se déplacer avec de l'aide sans aggraver sa condition	◁ Surveiller ses signes vitaux; ◁ Si la victime est apte à partir en véhicule, appeler l'ange-gardien afin qu'il organise sa sortie en véhicule et lui donner un point de rencontre; ◁ Si la victime n'est pas apte à partir en véhicule, passer au protocole d'appel d'urgence; ◁ Aider la victime à se déplacer jusqu'au point de rencontre des secours; ◁ Réévaluer continuellement sa condition, si elle s'aggrave, l'auto évacuation sera stoppée au point d'attente raisonnable le plus proche.	◁ Nommer un responsable pour s'occuper du groupe; ◁ Partager l'équipement de la victime entre les participants.
	La victime ne peut se déplacer Ne pas tenter une évacuation à moins d'avoir en possession les équipements nécessaires, les connaissances et un nombre suffisant de personnes à disposition.	Si la personne peut être évacuée : ◁ Évaluer la méthode de transport pour son évacuation (remorquage direct, remorquage à l'aide d'une couverture, sur une épaule, sur le dos, à l'aide d'une civière-brancard) ◁ Si la personne doit être immobilisée et que le délai d'attente risque d'être fatal pour la victime, utiliser une planche dorsale selon la technique requise; ◁ Atteindre le point d'évacuation le plus près en vérifiant constamment l'état de la victime, s'il s'aggrave, l'auto évacuation sera stoppée au point d'attente raisonnable le plus proche. Dans le cas d'un risque où le déplacement de la victime risquerait d'aggraver sa condition et que le délai d'attente ne risque pas d'être fatal pour la victime : ◁ Passer au protocole d'appel d'urgence; ◁ Stabiliser la victime au chaud au campement ou sur la berge la plus proche.	◁ Nommer un responsable pour s'occuper du groupe; ◁ Partager l'équipement de la victime entre les participants.

5 Protocole de sécurité en cas d'incendie	Incendie de forêt	◁ Être attentif à tout indice de fumée; ◁ Estimer la direction du vent et localiser le feu; ◁ Identifier les sentiers ou tout autre accès menant à des habitations ou un point d'évacuation qui ne conduit pas en direction du feu; ◁ Dans l'impossibilité d'échapper à un feu qui se dirige vers vous : ◁ Appliquer le **protocole d'appel d'urgence**; ◁ Se diriger perpendiculairement au flanc du foyer d'incendie; ◁ S'il se déplace vers vous, si possible, se réfugier dans un milieu humide (tourbière) un plan d'eau peu profond (sinon risque de noyade) ou une forêt de feuillus. ◁ Éviter les peuplements de forêts de résineux (particulièrement ceux d'épinettes); ◁ Se diriger vers un endroit qui offre moins de matière combustible (terrain rocailleux, endroit déjà brûlé etc.); ◁ Appliquer le **protocole de premiers soins au besoin;** ◁ À l'arrivée des SMU, leur porter assistance, ◁ Une fois la situation revenue à la normale, remplir le rapport d'incident.	◁ Garder son calme; ◁ Rester regroupé; ◁ Orienter les participants vers les zones d'évacuation; ◁ Refaire régulièrement le compte du nombre total de personnes dans le groupe.
6 Catastrophe naturelle		◁ Rester calme et évaluer la situation; ◁ Écarte le groupe des dangers immédiats; ◁ Assurer la sécurité des lieux et se mettre à l'abri du vent et de la pluie; ◁ Appliquer le **protocole de premiers soins au besoin**; ◁ Activer l'aide extérieure en appliquant le **protocole d'évacuation d'urgence;** ◁ Demeurer sur les lieux jusqu'à l'arrivée SMU et leur porter assistance; ◁ Recueillir toute information pertinente (témoins, état de lieux, etc.); ◁ Remplir le rapport d'incident et assurer le suivi s'il y a lieu (apporter les correctifs, établir des mesures préventives, etc.	

7 Protocole de sécurité en cas de dessalage, de bris ou de perte de matériel	Dessalage	◁ Si la technique est connue, faire une récupération en "T"; ◁ Si à proximité du rivage, redresser le canot, le remorquer et gagner la rive et redresser et vider le canot.	◁ Garder son calme; Si possible, garder un contact physique avec son embarcation et sa pagaie.
	Bris de l'embarcation ou perte d'équipement de navigation Perte ou bris d'équipement personnel	◁ Si la personne ne peut pas finir avec l'équipement brisé ou s'il est trop brisé, le réparer avec la trousse de réparation; ◁ Si la réparation est impossible : ◁ finir la sortie avec la pièce d'équipement en moins si la situation le permet, se partager l'équipement des autres membres du groupe et continuer l'expédition. ◁ Ou si à proximité d'une voie terrestre, appeler l'ange-gardien et se faire livrer de l'équipement.	Garder son calme.

PMU - 3 : IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS POUVANT NÉCESSITER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

Participants	Mesures particulières à préconiser
Enfant	◁ Fournir une corde et demander à tous de la tenir lors des évacuations en situation d'urgence. ◁ Refaire régulièrement le compte du nombre total de personnes dans le groupe.
Personnes en mauvaise forme physique Personne âgée	◁ Évaluer la capacité à effectuer la sortie et communiquer avec la personne des craintes et lui expliquer en détail les risques inhérents à la sortie avant de lui faire signer le formulaire d'acceptation des risques.

PMU - 4 : IDENTIFICATION DES VOIES D'ÉVACUATION

ÉTAPE DE LA SORTIE Jour	SORTIE D'URGENCE	LIEU D'ÉVACUATION			INFORMATIONS PERTINENTES :
		Latitude / longitude : (pour une carte topographique et GPS)	Point de repère : Ex : quai, marina, route, pont	Type de chemin accessible en véhicule / accès des secours au point d'évacuation :	➢ Moyen de communication disponible sur le terrain ➢ Type de véhicule recommandé pour se rendre au lieu d'évacuation : Automobile SUV Camion 4x4
JOUR	RAMPE DE MISE À L'EAU DE LA BAIE DES DEUX-MILLES, LAC KIPAWA, LANIEL	47°5'3,889"N 79°13'4,689"O	Rampe en béton 2 quais en bois Grand stationnement	PAR LA ROUTE (chemin non pavé) : À Laniel, prendre le chemin Baie McAdam. Tourner à gauche sur le chemin Baie des Plongeurs. Garder la droite et suivre les indications de Taggart Bay Lodge.	➢ Automobile
JOUR	POURVOIRIE : CHALETS BAIE DES PLONGEURS / TAGGARD BAY LODGE Baie du Deux-Milles, lac Kipawa, Laniel	47°05'02.7"N 79°13'00.1"O	Chalet Quai Chaloupes	PAR LA ROUTE (chemin non pavé) : À Laniel, prendre le chemin Baie McAdam. Tourner à gauche sur le chemin Baie des Plongeurs. Garder la droite et suivre les indications de Taggart Bay Lodge.	➢ Téléphone 1 819 629-7715 ➢ Automobile
JOUR	POURVOIRIE : TWO MOON LODGE Baie du Huard, lac Kipawa, Laniel	47°5'2,479"N 79°7'7,769"O	Chalet principal Cabines Chaloupes	PAR LA ROUTE (chemin non pavé) : À Laniel, prendre le chemin Baie McAdam. Tourner à gauche sur le chemin Baie des Plongeurs. Garder la droite et suivre les indications de Taggart Bay Lodge. PAR BATEAU : Prendre la baie des Deux-Milles, tourner à droite sur la baie des Plongeurs, dans la baie des Huards, tourner à gauche. La pourvoirie se trouve à droite.	➢ Téléphone 1 705 443-7870 ou 1 705 443-7871 ➢ Automobile / bateau

JOUR	POURVOIRIE : CAMP 3 SAISONS Passe à Bouthilette, lac Kipawa, Laniel	47°4'49,754"N 79°3'56,037"O	Chalet	PAR LA ROUTE (chemin non pavé) : À Laniel, prendre le chemin Baie McAdam. Tourner à gauche sur le chemin Baie des Plongeurs. Garder la droite et suivre les indications de Taggart Bay Lodge. PAR BATEAU : Prendre la baie des Deux-Milles, tourner à droite sur la baie des Plongeurs, tourner à gauche dans la passe à Bouthillette. Tourner à gauche dans la baie du Huard, La pourvoirie se trouve à gauche.	Téléphone 1 819 627-6030 Automobile / bateau
JOUR	POURVOIRIE : CHALET DU HUARD Baie du Huard, lac Kipawa	47°2'38,796"N 79°6'7,29"O	Chalet	PAR LA ROUTE : À Laniel, prendre le chemin Baie McAdam Tourner à gauche sur le chemin Baie des Plongeurs et garder la droite et suivre les indications de Taggart Bay Lodge PAR BATEAU : Baie des Deux-mille, baie des plongeurs, baie du Huard	Téléphone 1 819 290-4765 Automobile / bateau
JOUR	POURVOIRIE : POURVOIRIE LAUDRIAULT Passe à Bouthilette, lac Kipawa	47°1'23,104"N 79°2'55,898"O	Chalet principal Cabines	PAR LA ROUTE (non pavée) : À Laniel, prendre le chemin Baie McAdam Tourner à gauche sur le chemin Baie des Plongeurs et garder la droite et suivre les indications de Taggart Bay Lodge PAR BATEAU : Baie des Deux-mille, baie des plongeurs, baie du Huard, chenal Kipawa	Téléphone 1 819 290-4765 Automobile / bateau
JOUR	CHALET: ÎLE EN FER À CHEVAL AU NORD DE L'ÎLE MCKENZIE Lac Kipawa, Laniel	46°58'27,559"N 79°2'51,334"O	Chalet principal Cabines Chaloupes	PAR LA ROUTE (pavée) : À Laniel, se rendre à la rampe de mise-à-l'eau de la marina PAR BATEAU : Baie des Deux-mille, baie des plongeurs, baie du Huard, chenal Kipawa	Automobile / bateau

JOUR	MAISON PRIVÉE Chemin Baie de la pointe de sable, lac Kipawa	47°00'02.8"N 79°11'40.4"O	Quai Chalet privé	À proximité du Sandy Portage (pointe de sable)	Bateau
JOUR	QUAI PARC NATIONAL D'OPÉMICAN Baie Dorval, lac Kipawa	46°58'45.5"N 79°15'02.1"O	Quai Maisons et chalets tout le long de la baie	PAR LA ROUTE (pavée) : Au sud de Laniel sur la route 101, prendre le chemin de la baie Dorval. À l'intersection avec le chemin Girard, continuer à gauche sur le chemin de la baie Dorval (~150 m). La station canot et le quai se trouve à votre droite.	Automobile
JOUR	RAMPE DE MISE À L'EAU DES RIVERAINS DE LA BAIE MACADAM	47°1'38,366"N 79°11'9,981"O	Maisons et chalets	PAR LA ROUTE (non pavée) À Laniel, prendre le chemin Baie McAdam	Téléphone : plusieurs chalets dans la baie Automobile
JOUR	MAISON PRIVÉE Chemin du Ski, Laniel	47°01'47,07"N 79°15'04,0"O	Quai Route carrossable	PAR LA ROUTE (non pavée) : À Laniel, se rendre au bout du chemin du Ski.	Automobile
JOUR	RAMPE DE MISE À L'EAU DE LA MARINA DE LANIEL	47°2'31,038"N 79°16'10,051"O	Rampe en béton Quai	PAR LA ROUTE (pavée) : À Laniel, prendre le chemin menant à la Marina.	Automobile
JOUR	POSTE D'ACCUEIL DE LANIEL DU PARC NATIONAL D'OPÉMICAN	47°02'31.8"N 79°16'12.1"O	Poste d'accueil	PAR LA ROUTE (pavée) : À Laniel, prendre le chemin menant à la Marina.	Téléphone 1 819 627-3551
JOUR	DÉPANNEUR O PERSAY 1991, Route 101, Laniel	47°2'41,349"N 79°16'9,453"O	Dépanneur Station d'essence Camping	PAR LA ROUTE (pavée) : À Laniel, sur la route 101.	Téléphone 1 819 634-2112 Ouverture Saison estivale ouvert 7 jours / 7 de 6 h à 23 h
JOUR	POURVOIRIE : CAMP LALUCARNE / POURVOIRIE ANISHNABEK 1920, Route 101, Laniel	47°2'13.704"N 79°16'20.554"O	Quai Chalet principal Cabines Chaloupes	PAR LA ROUTE : Au sud de Laniel, sur la route 101, prendre.	Téléphone 1 819 634-2800

PMU – 4 : ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ, DE PREMIERS SOINS ET DE COMMUNICATION

Équipement de sécurité devant être transporté en tout temps	Participants : Feu, couteau, sifflet, chauffe-main, lampe frontale.
	Participants responsables des soins et des communications : Trousse de premiers soins (liste détaillée dans le PGR), médicaments, balise de détresse GPS, cellulaire, téléphone satellite (sur soi, dans des étuis étanches)
Équipement de premiers soins en notre possession :	Quoi : Trousse de premiers soins, médicaments Où : Dans un sac au sec rouge situé dans l'embarcation de la personne responsable des soins Qui sait l'utiliser : La personne responsable des soins

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.

AUTRES CONTACTS EN SITUATION D'URGENCE	
Services médicaux d'urgence : Sûreté du Québec, pompier, ambulance	De votre cellulaire : 9-1-1 ou *4141 De votre téléphone satellite : 9-1-1 ou 1 819 764-5911
Centres hospitaliers :	**Ville-Marie (22, rue Notre-Dame Nord) : 1 819 629-2420** **Témiscaming-Kipawa (180, rue Anvik, Témiscaming) : 1 819 627-3385** Rouyn-Noranda (e, 9e Rue) : 1 819 764-5131
CLSC :	Laforce 1 819 722-2453 | Moffet 1 819 747-6171 | Latulipe 1 819 747-5561
Info-Santé :	8-1-1
Centre antipoison du Québec :	1 800 463-5060
Braconnage S.O.S :	1 800 463-2191
SOPFEU (incendie de forêt) :	1 800 463-3389
Hydro-Québec (fils sous tension tombés) :	1 800 790-2424
Info-Transports :	5-1-1
Recherche et sauvetage aérien :	1 800 267-7270
Air Médic (ambulance aérienne) :	1 877 999-3322 (numéro d'urgence seulement) - www.airmedic.net
SÉPAQ , Accueil Laniel :	1 819 627-3551 poste 6950
Municipalités et MRC :	Laniel : 1 819 634-3123 |. Kebaowek : 1 819 627-3455. |. Kipawa : 1 819 627-3500 Témiscamingue :1 819 627-3273. | Ville-Marie : 1 819 629-2881 MRC Témiscamingue : 1 819 629-2829
Coop de l'Arrière-Pays (services payants) :	1 819 629-9448
Contact :	
Contact :	

PMU - 5 : RÉVISION DU PLAN D'URGENCE

Version n°1 | Fichier : PMU APA Pagaie-parcours du chenal Kipawa	Approuvé par :	Date:

GARDEZ PRÉCIEUSEMENT VOTRE PLAN DE MESURES D'URGENCE (ÉTUIE ÉTANCHE) ET ASSUREZ-VOUS QUE CHACUN DES PARTICIPANTS CONNAIT L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVE TOUT COMME LA TROUSSE DE PREMIERS SOINS ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION/SIGNALISATION.